

Non à l'initiative extrême « Economie verte »

Les faits

De quoi s'agit-il?

L'initiative „Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)“ a été lancée par les Verts. Elle veut ancrer dans la constitution le principe d'une économie circulaire, ménageant les ressources. D'ici 2050, la Suisse doit réduire son utilisation de ressources d'au moins deux tiers (-65%). La Confédération, les cantons et les communes doivent prendre des mesures, pas encore définies, pour atteindre cet objectif extrême.

Les conséquences sont de grande ampleur et provoquent un changement radical de notre paysage économique. Il est question de limiter la consommation ou la production de nombreux biens (contrôle et planification étatique des ressources), d'introduire des taxes d'incitations écologiques et de nouvelles contraintes. Les domaines de l'alimentation, du logement et de la mobilité sont particulièrement concernés.

Le Conseil fédéral s'alarme de fortes hausses de prix

Le Conseil fédéral indique clairement dans son message que les possibilités de consommation des ménages et la liberté d'action des entreprises se réduiront¹. Il précise aussi que « Les prix des biens et des services créant des externalités négatives augmenteraient alors de façon considérable² ». Le Conseil fédéral met clairement en évidence le fait que des mesures draconiennes sont nécessaires pour atteindre l'objectif, tant du côté de l'offre que de la demande³. Elles menacent notre mode de vie et mettent en danger de nombreuses entreprises et branches économiques.

Selon le gouvernement, une réduction de 40% de la consommation des ressources nécessite déjà de prendre des mesures „extrêmement drastiques⁴ ». La situation deviendra encore plus difficile suite à la baisse de la „biocapacité » de la planète, due à l'augmentation de la population⁵. De ce fait, la consommation de ressources de la Suisse devra en réalité diminuer de bien plus de 65%. Pour couronner le tout, plus de la moitié de l'impact environnemental de la consommation suisse se produit à l'étranger. Comme il est très difficile de le réduire, cela limite encore plus les possibilités d'action en Suisse. Le Conseil fédéral tire la conclusion que l'objectif semble „inatteignable à ce jour“ et que l'initiative « n'est pas réalisable⁶ ».

REDUIRE LA CONSOMMATION ET LA PROSPERITE EST INEVITABLE

	perspective statique	perspective dynamique
Réductions de la consommation imposées par l'initiative	~ 65 pourcent	nettement plus
Part des économies d'énergie (division par deux de la consommation)	~ 20 pourcent	< 20 pourcent
Autres mesures (agriculture, aménagement du territoire, politique forestière, etc...)	~ 20 pourcent	< 20 pourcent
Pas atteignable par une amélioration de l'efficacité	~ 25 pourcent	nettement plus

Source: étude «RessourcenEFFizienz Schweiz REFF», Office fédéral de l'environnement, p. IV

Le recyclage : la solution ?

L'initiative utilise le concept d'empreinte écologique pour mesurer les atteintes à l'environnement. C'est réducteur car il ne prend en compte que des flux de ressources biologiques et énergétiques. Il ne tient par exemple pas compte du fait que les entreprises suisses recyclent beaucoup de métaux et limitent ainsi l'utilisation de ressources.

1 Message du Conseil fédéral (CF): <https://www.admin.ch/ch/d/pore/vi/vis402.html>, p. 1775

2 Message CF, p. 1775

3 Le message les décrit. Elles sont beaucoup plus explicites dans l'étude demandée par l'OFEN en vue de la révision de la loi sur la protection de l'environnement

Studie RessourcenEFFizienz, 2013, p. 44ff

4 Message CF, p. 1770

5 L'empreinte écologique dépend de la „biocapacité“ de la terre. Plus il y a d'habitant et de croissance économique, et plus cette biocapacité diminue. C'est pourquoi la réduction de consommation nécessaire pour atteindre l'objectif de l'initiative est en réalité supérieure à 65%. Message CF, p. 1767

6 Message CF, p. 1752